



Département d'anglais

Concours d'entrée en 3^{ème} année de Licence professionnelle TEFL

Session septembre 2011

**Candidats admis définitivement par ordre de mérite
Filière universitaire de l'enseignement d'anglais**

N° d'ordre	Nom et Prénom	CIN
36	CHORAIH Mohamed Amine	AE1602
51	JAÂBOUK Imane	AA20825
8	SLIMANI Amine	AA26690
30	FADLI Sara	F562586
37	BOUTKOJJOUT Zakaria	R308816
1	ROSTOM Sokaina	H511736
49	ZOURGUI Smail	EC 2379
18	ABBOU Soukaina	AE1315
28	HASNI BENS Aid Leila	K432252
59	BENALLA Zakaria	JE26092
12	GRAID Lahcen	JA109237
4	LAYAT Abderazak	AB646912
15	TAHIRI Amina	AD193413
2	ABDELLAOUI Ilham	A686274
47	FATIMI Youssef	EC11990
19	KADDOURY Hajjaj	EC 12618
21	JABBOUR Younes	PAI24996
9	MOUNDOU Asma	EE326368
10	ELKAMEL Abdelghafour	AA31542
22	AGOUR Ilham	AD173008
58	ANIJI Brahim	PB109170

Coordinatrice de la filière :

Jamila Boulima

Membres du jury :

Imane Nejjar

Rachida Kerkech

Fouzia Mouhdi

Le 07 octobre 2011

Licence Professionnelle d'Enseignement

Langue Anglaise

inscription des Candidats admis Définitivement

- Les inscriptions des candidats admis définitivement pour l'accès à la filière : Licence Professionnelle d'Enseignement de la langue anglaise auront lieu :

Le **lundi 10** et le **mardi 11** octobre 2011 de **9h à 16 h**

- Les cours débiteront le Mercredi **12 octobre 2011 à 8 heures.**

DOSSIER D'INSCRIPTION
A la LP (licence professionnelle)

Année Universitaire 2011/2012

Pièces à fournir

- 1) Formulaire d'inscription rempli et signé par l'étudiant (e)
- 2) Original des diplômes (BAC, DUT, DEUG, ou équivalent) + 04 photocopies
- 3) Relevés originaux des notes des années d'études après le BAC + 04 photocopies

- 4) 01 Photocopie agrandie (x2) légalisée de la Carte d'Identité Nationale (CIN)
- 5) 01 extrait d'acte de naissance (pour les titulaires de l'ancienne CIN)
- 6) 04 Enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat (dont une recommandée)
- 7) 05 Photos récentes (dont une (01) à coller au formulaire)
- 8) 03 chemises plastifiées (Couleur Rouge) + une pochette en plastique

Avis important :

- ✓ aucune inscription ne sera validée si une des pièces à fournir manque au dossier d'inscription.
- ✓ les étudiants (es) sont tenus de faire photocopier et légaliser leurs diplômes
- ✓ Aucun diplôme ne sera retiré avant la fin de l'année universitaire.